

Initiative des pays les moins avancés pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en faveur du développement durable

LDC REEEI 

**LDC**   
CLIMATE CHANGE

## CADRE – RÉSUMÉ



# RÉSUMÉ

---

L'Initiative des pays les moins avancés (PMA) pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en faveur du développement durable (REEEI) est une initiative élaborée, maîtrisée et menée par les PMA dans le but d'accélérer l'exploitation du potentiel qu'offrent les sources d'énergie renouvelables dans les PMA et de promouvoir l'efficacité énergétique. En vertu du mandat des ministres des PMA, la REEEI vise à aider les PMA à réaliser leurs aspirations de développement à l'aide de trois objectifs principaux :

- **Accès à 100% de tous les habitants des PMA à une énergie en quantité suffisante, abordable, moderne et renouvelable d'ici à 2030 ;**
- **Électricité produite à 100 % à partir de sources d'énergie renouvelables dans tous les PMA d'ici à 2050 pour répondre à tous les besoins des citoyens, des services sociaux et des industries de ces pays ;**
- **Potentiels d'efficacité énergétique utilisés à 100 % dans la chaîne de valeurs par l'application pleine et entière des meilleures pratiques et par la planification d'ici à 2040.**

La REEEI est fondée sur l'idée que l'énergie doit servir le développement centré sur l'humain. L'Initiative reconnaît l'importance de l'énergie au service du développement et a pour objet d'aider les PMA à réaliser leurs objectifs de développement durable (ODD), à faire concorder leurs actions avec les objectifs prévus par l'Accord de Paris et à redynamiser le Programme d'action d'Istanbul.

L'Initiative est un cadre stratégique visant à impulser des transformations profondes dans tous les secteurs et une plateforme servant à partager des données d'expérience et à diffuser des connaissances afin de parvenir à un accès universel à l'énergie et d'accélérer la transition vers les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans tous les PMA. L'Initiative consultera de multiples parties prenantes dans tous les pays afin de les aider à élaborer leurs propres solutions et plans d'action pour qu'ils adoptent rapidement des systèmes modernes exploitant les sources d'énergie renouvelables. La REEEI viendra compléter des initiatives déjà existantes produisant des résultats concrets en matière d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique, tout en portant sur des domaines que ces initiatives existantes ne couvrent pas. L'Initiative sera principalement axée sur l'élaboration et l'accélération de la mise en œuvre de politiques nationales relatives aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. En outre, elle collaborera avec des parties prenantes régionales, nationales et locales pour identifier conjointement les possibilités d'élargir l'accès aux services énergétiques à un prix plus abordable à des fins productives, en faveur des services sociaux, comme l'éducation et la santé, et pour promouvoir l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes.

La REEEI aidera les pays à mobiliser et renforcer leurs capacités, à élaborer des politiques et réglementations adaptées à leurs besoins et à tirer des enseignements de données d'expérience de plus en plus vastes sur la mise au point de technologies exploitant les sources d'énergie renouvelables. L'Initiative est fondée sur la solidarité et la coopération, et non sur la concurrence : les pays ayant une longueur d'avance en feront bénéficier d'autres PMA et les aideront à entreprendre des mesures conformes avec la REEEI. L'Initiative appuiera également les démarches entreprises par les pays pour obtenir des financements à vocation climatique, notamment par l'intermédiaire du Fonds pour l'environnement mondial, du Fonds pour les pays les moins avancés, du Fonds pour l'adaptation, du Fonds spécial pour le changement climatique et du Fonds vert pour le climat.

La REEEI s'inspire de plusieurs principes qui énoncent les conditions et les valeurs sur lesquelles doit se fonder la transformation vers les énergies renouvelables. Les entités souhaitant collaborer avec l'Initiative ou faire labelliser leurs activités devront adhérer aux principes suivants :

- » **Leadership des PMA** : L'Initiative est élaborée, maîtrisée et menée par les PMA. Elle constitue une tribune unique qui servira aux PMA à affirmer leurs priorités et leurs visions et à inviter les partenaires qui ne font pas partie de la catégorie des PMA à soutenir leurs visions.
- » **Des initiatives portées par les pays** : Les pays sont maîtres de leurs choix et de leurs décisions. Reconnaissant que chaque pays est unique, la REEEI soutient diverses technologies et divers modèles de mise en œuvre adaptés au contexte de chaque pays.

- » **LDC solidarity and cooperation:** La REEEI est basée sur l'entraide au sein des PMA. Les PMA avant-gardistes apporteront leur appui aux autres PMA et favoriseront la coopération plutôt que la concurrence. L'Initiative aura également pour but de réduire la dépendance des PMA en encourageant la coopération avec une grande variété de partenaires.
- » **L'équité comme pierre angulaire :** L'Initiative est solidement ancrée dans le principe de l'équité à tous les niveaux, qui comprend le principe des responsabilités communes et différenciées et des capacités respectives au niveau international, l'équité entre les PMA, l'équité hommes-femmes et la protection des droits des groupes marginalisés et des peuples autochtones.
- » **Des systèmes énergétiques ascendants, intelligents et décentralisés :** L'Initiative promeut des systèmes intelligents, décentralisés et axés sur les personnes, ainsi que l'utilisation de technologies novatrices qui sont adaptées aux communautés et qui servent à leur autonomisation.
- » **Adéquation avec les besoins des secteurs de production locaux :** La REEEI aura pour but de garantir que les systèmes énergétiques répondent aux besoins des petites exploitations agricoles et des micro, petites et moyennes entreprises ; des secteurs qui constituent le pivot des sociétés des PMA et qui sont essentiels pour stimuler l'activité économique locale.
- » **Appropriation diversifiée des systèmes énergétiques centrés sur les personnes et les communautés :** En donnant les moyens aux habitants, aux communautés, aux coopératives, aux institutions publiques et aux organismes privés de devenir des producteurs d'énergie, l'Initiative améliore la démocratie énergétique, le développement économique local et la résilience.
- » **Participation et collaboration multipartite :** L'Initiative promeut et favorise la mobilisation active des gouvernements locaux, des citoyens, des communautés, de la société civile, du milieu académique, des sociétés privées et des médias dans la transition énergétique. De nouvelles manières d'encourager la participation aux processus de prise de décision et de nouvelles solutions doivent en permanence être considérées et perfectionnées.
- » **Coopération Sud-Sud et Nord-Sud :** Bien qu'elle soit portée par les PMA, la REEEI est une initiative collaborative. Par conséquent, elle stimulera les partenariats avec des pays ne faisant pas partie de la catégorie des PMA et avec des institutions compétentes provenant du Sud et du Nord.
- » **Des efforts manifestes pour une transition vers des sociétés sans émission de carbone :** L'Initiative a été conçue et a pris naissance dans le contexte des négociations climatiques internationales menées sous l'égide de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Si les cibles, les objectifs et les domaines de travail de l'Initiative sont formulées dans une perspective énergétique et de développement, la perspective climatique tient une place tout aussi importante.

Les activités de la REEEI seront guidées et encadrées par huit domaines d'action : i) cartographie et suivi ; ii) connaissances, mobilisation et renforcement des capacités et apprentissage ; iii) plans et politiques; iv) finances et financement ; v) participation multipartite et systèmes énergétiques communautaires/centrés sur les personnes ; vi) équité, droit des femmes et garanties sociales et environnementales ; vii) contributions prévues déterminées au niveau national et plans nationaux de développement ; viii) sensibilisation du public, communication et diffusion.

La REEEI table sur un changement rapide de paradigme du secteur mondial de l'énergie en faveur de systèmes énergétiques équitables et participatifs produisant 100% de l'électricité à partir de sources renouvelables. Les énergies renouvelables deviendront une source de revenus pour la plupart, un moyen d'autonomiser les communautés, un outil pour accroître la résilience et mettre un terme à la dépendance aux autres pays et aux grandes entreprises, un vecteur d'activité économique florissante pour les exploitations agricoles locales et les entreprises locales et un garant du bon fonctionnement du secteur public. L'Initiative aidera les PMA à élaborer des plans à long terme centrés sur les personnes visant le bien être durable de leurs citoyens, à exploiter l'énergie en vue de faire fonctionner le secteur de production, à mettre au point des systèmes énergétiques diversifiés, efficaces et décentralisés pour l'avenir et à encourager l'appropriation par les communautés et les coopératives d'énergie dans le monde.

L'Initiative part du constat que la majorité des habitants, des secteurs de production et des efforts de développement des PMA pâtissent de déficits énergétiques alors que ces pays possèdent un énorme potentiel en matière d'énergies renouvelables. Un meilleur accès à l'énergie peut améliorer significativement le niveau de vie et les moyens de subsistance des populations. La REEEI est fondée sur l'idée que l'accès à des services énergétiques de base est un droit humain, et que ces services devraient être mis à disposition sur demande et fournis à l'aide de systèmes les plus efficaces et abordables possibles. C'est pourquoi, l'Initiative donnera la priorité aux besoins des personnes ne disposant pas d'un accès suffisant à des services énergétiques modernes, abordables, fiables et durables. En outre, l'Initiative souligne l'importance de ne pas mettre uniquement l'accent sur l'amélioration de l'accès des ménages aux services énergétiques, mais de mettre plus particulièrement l'accent sur les secteurs de production et des services sociaux et d'assistance, afin de générer de l'activité économique, de créer des emplois, d'encourager le développement des services sociaux et d'assistance et d'accroître la résilience. À cet effet, il sera nécessaire d'adopter des stratégies énergétiques au sein de stratégies plus larges de développement et de mettre en place des systèmes énergétiques combinant des dispositifs rattachés au réseau et des dispositifs hors réseau, et de se baser sur de solides politiques et cadres scientifiques, technologiques, financiers et d'innovation.

Bien que les PMA émettent peu de gaz à effet de serre, ils sont particulièrement vulnérables face aux effets néfastes des changements climatiques. C'est pourquoi, il est absolument primordial pour les PMA que des mesures décisives soient prises à l'échelle mondiale contre les changements climatiques. Dans le cadre de la REEEI, les PMA peuvent jouer le rôle d'avant-gardistes en montrant l'exemple et en exerçant une pression morale sur les pays qui tardent à agir. Qui plus est, les PMA peuvent tirer profit de leur condition de "retardataires" et initier leur révolution énergétique à une époque où les énergies renouvelables sont devenues bon marché sans avoir eu à déboursier de grandes sommes d'argent dans des infrastructures énergétiques conventionnelles onéreuses.

L'Initiative portée par les PMA s'appuie sur des processus politiques et décisionnels existants utilisés par les PMA. D'un point de vue politique, la REEEI continuera de rendre compte aux ministres des PMA et fonctionnera sous la direction et la supervision d'un Comité de pilotage des ministres des PMA ou de leurs représentants qui inclura les pays engagés dans l'Initiative et dans lequel des partenaires et d'autres parties prenantes participeront, selon qu'il convient. D'un point de vue technique, le coordinateur de l'Initiative convoquera un groupe d'experts techniques comprenant des experts issus des PMA et des experts internationaux en matière d'énergie renouvelable et de domaines connexes, qui devra jouer un rôle prépondérant dans le développement, la concrétisation et la mise en œuvre de l'Initiative. Les activités politiques et techniques seront soutenues par un secrétariat réduit en relation avec le Secrétariat existant des PMA et sera chargé de garantir que les faibles ressources sont utilisées le plus efficacement possible et que les activités sont conformes avec les autres activités des PMA.



LDC REEEI 

Versions complètes du document cadre REEEI PMA en anglais et en français peuvent être téléchargés à l'adresse [www.ldcreei.org](http://www.ldcreei.org)